



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 12.04.2022

Publications supplémentaires: KABVD 12.04.2022

Date d'échéance prévue: 12.04.2027

Numéro de publication: KK03-0000031748

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Suspension de la procédure de faillite SAMA - SWISS AYURVEDIC MEDICAL ACADEMY SÀRL

Débiteurs:

SAMA - SWISS AYURVEDIC MEDICAL ACADEMY SÀRL

CHE-110.039.949

Avenue de Savoie 14

1800 Vevey

Date de l'ouverture de la faillite : 04.03.2022

Date de suspension: 01.04.2022

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 22.04.2022

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811,
1800 Vevey 1, 1800 Vevey

Remarques:

But : exploitation d'un centre de thérapie et de formation en médecine ayurvédique.